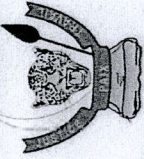


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 001/2024

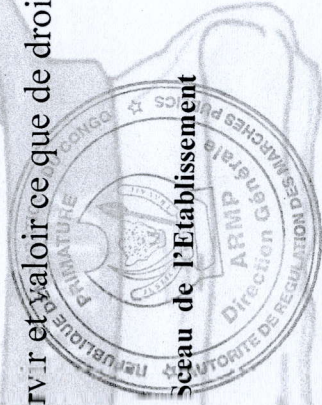
A L'ENTREPRISE PARADIGMA LIMITED

Après avoir reçu le contrat du marché n° 017/JN/2022, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique pour un montant total hors taxe de dollars américains six millions soixante-trois mille quatre cent dix, quarante centimes (USD 6 063 410,40) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quarante-deux mille quatre cent quarante-trois, quatre-vingt-sept centimes (USD 42 443,87).

Fait à Kinshasa, le 08/01/2024

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général ad
Benoît Kabongo Kalombe